



### Classification

Classe : Poissons  
Ordre : Scorpénoïdés  
Famille : Cottidés

### Protection

- Directive Habitats-Faune-Flore : Annexe II
- Ses frayères et ses zones de croissance doivent être particulièrement protégées de la destruction (Article R.432-1 du code de l'environnement).

### Etat de conservation sur le site

- Site important pour l'espèce
- Conservation : Bonne
- Isolement : Non-isolée
- Globale : Bonne

### Description

Ce petit poisson mesure de 10 à 15 cm pour environ 12 g. Sa silhouette est typique de la famille, corps en forme de massue, épais en avant avec une tête large et aplatie (le tiers de la longueur totale du corps), fendue d'une large bouche terminale supérieure entourée de lèvres épaisses, portant deux petits yeux hauts placés.

Sa coloration est brune tachetée ou marbrée, avec souvent trois ou quatre larges bandes transversales. Le dos et les flancs sont gris-brun avec des barres transversales foncées. Les écailles sont minuscules et peu apparentes. La ligne latérale est bien marquée, et est soutenue par deux rangées de pièces dures qui la rendent sensible au toucher. Les nageoires pectorales sont très grandes, étalées en éventail. La première dorsale, petite, est suivie d'une seconde beaucoup plus développée.

### Écologie

Le Chabot affectionne les rivières et fleuves à fond rocheux, bien que plus commun dans les petits cours d'eau, il peut également être présent sur les fonds caillouteux des lacs. L'espèce est très sensible à la qualité des eaux. Un substrat grossier et ouvert, offrant un maximum de caches pour les individus de toutes tailles, est indispensable au bon développement de ses populations. Les cours d'eau à forte dynamique lui sont très propices du fait de la diversité des profils en long (radier-mouilles) et du renouvellement actif des fonds en période de forts débits.

### Répartition

L'espèce est présente dans presque toute l'Europe (surtout au nord des Alpes), jusqu'au fleuve Amour, en Sibérie, vers l'est. Elle est absente en Irlande, en Écosse et dans le sud de l'Italie et n'existe en Espagne que dans le val d'Aran, aux sources de la Garonne.

Le Chabot présente une très vaste répartition en France. On le trouve dans les rivières près du niveau de la mer jusqu'à des altitudes de 2380 m dans les Alpes. Sa distribution est néanmoins très discontinue, notamment dans le Midi où se différencient des populations locales pouvant atteindre le statut de sous-espèce ou d'espèce.

26

## Zoom sur la Bretagne et sur le site



Même si l'espèce a été observée à différents endroits du site : « Moulin de Quiban », « Moulin de l'Éthier » et « Moulin d'Arz », aucune donnée chiffrée n'a été récoltée sur le site. Toutefois, des données existent au « Pont du Favre » à Molac à moins de 2 Km de la limite du site. Les pêches effectuées par l'ONEMA en 2008 et 2010 ont permis de compter respectivement 25 et 17 Chabots.

### Menaces sur le site

- Le Chabot commun est sensible à la modification des paramètres du milieu : ralentissement des vitesses de courant, apport de sédiment fin, eutrophisation et vidange de plans d'eau.
- La pollution chimique de l'eau qu'elle soit agricole ou industrielle peut avoir un impact négatif sur les populations (baisse de la fécondité, stérilité ou mort).

### Propositions de gestion

- Il faudra veiller à éviter tous transferts de polluants vers le cours d'eau.